

Rapport d'activité

L'ESM, un nouveau pas vers l'avenir

Sur le plan fédéral :

Plébiscitée, l'initiative populaire : *Jeunesse & Musique* pour l'encouragement de la formation musicale auprès des jeunes, a abouti en 2012 à l'inscription dans la constitution de l'article 67a. Après une période de consultation, d'élaboration, puis de validation, le Département fédéral de l'Intérieur a défini en novembre dernier par une ordonnance les contours du *programme jeunesse et musique* J+M. Sur la cinquantaine de propositions qui ont été faites à l'Office Fédéral de la Culture, seuls deux axes ont été retenus. Il définit la formation nécessaire pour être reconnu comme un moniteur J+M.

Après avoir suivi la formation J+M, musiciens professionnels tout comme musiciens amateurs éclairés seront non seulement habilités à encadrer de jeunes musiciens lors de camps, mais aussi à enseigner la musique en groupe. Si à l'avenir, les musiques populaires ou traditionnelles telles que le cor des Alpes, le hackbrett ou encore le yodel, bénéficieront par ce nouveau cadre d'une forme d'encouragement, beaucoup d'institutions musicales et de musiciens professionnels craignent que cette formation présente un réel danger pour le métier de musicien. En introduisant cette formation reconnue, l'OFC crée une concurrence qui permet à des musiciens amateurs éclairés de proposer des cours certes de moindre qualité, mais à meilleur prix. Rappelons que les directives cantonales sur l'enseignement de la musique tel que la LEM (Loi sur les écoles de musique) exigent que pour enseigner, les professeurs soient au bénéfice d'un master en pédagogie, formation professionnelle qui requiert un minimum de 5 ans d'étude à plein temps.

Sur le plan cantonal :

La FEM, Fondation pour les Écoles de Musique, poursuit la mise en application de la LEM. La CREM, Commission de Reconnaissance des Écoles de Musique a entamé sa tournée auprès des écoles de musique, afin de vérifier que les cours dispensés répondent aux objectifs qualitatifs de la LEM.

Sur le plan communal :

En réponse au préavis culturel de la Ville et au souhait du canton, les écoles de musique lausannoises ont entamé un processus de regroupement qui devrait aboutir à la création d'un pôle d'enseignement de base et d'un pôle d'enseignement particulier.

L'HEML, Musica Viva, l'Institut de Ribaupierre, l'EMVL et l'ESM ont commencé une phase d'avant-projet visant à étudier et à définir le contour de ce pôle d'enseignement de base. Pour faciliter ce processus et en garantir sa qualité, ces cinq écoles ont décidé de faire appel à *BSC Association*, dirigé par M. Samuel Bendahan. Un Comité de pilotage (CoPil) a été formé et s'est rencontré à maintes reprises depuis ce printemps. Ayant à cœur que ce processus soit le plus participatif, le corps professoral, comme le personnel administratif a été sollicité pour donner sa perception des enjeux de ce regroupement. De cette première analyse, BSC devrait rendre un premier rapport qui permettra aux comités de ces écoles de définir le contour de cette nouvelle entité. Les 5 institutions seront appelées à leur tour pour se prononcer sur le projet proposé.

L'ESM :

Pour faire face aux enjeux qui l'attendent, l'ESM a souhaité s'interroger sur ses forces, ses faiblesses, et se repositionner par rapport à la mission imaginée par les fondateurs de l'école. Elle a organisé une table ronde conduite par M. Bernard Hucher, spécialiste du management institutionnel et des systèmes de qualité. Notre professeur, Mme Suzanne Perrin-Goy a fait une synthèse des remarques recueillies lors de cette rencontre. Ce travail a permis la mise sur pied de mesures afin d'améliorer la qualité de l'école. Ainsi, ont vu le jour : un nouvel organigramme, un guide du professeur et la mise en place d'intervisions qui permettent aux professeurs d'échanger leurs questions ou leurs expériences de pédagogues.

À la rentrée, une journée de formation continue a permis aux professeurs d'appréhender avec J.- P. Gaillard (systemicien de 4^e génération) le profil d'une nouvelle génération d'élèves largement influencée par la 4^e révolution industrielle à savoir l'internet. Dans cette même logique, notre institution s'est donné les moyens de faire face aux changements en redéfinissant ses ressources administratives. Favorisant la mutualisation des ressources humaines des 5 écoles impliquées dans le regroupement, l'ESM a fait appel à Mme Christine Tille de Musica Viva et Anne Gendre de l'HEML pour remplacer les postes vacants. M. Vincent Canu titulaire d'un master en administration publique IDHEAP a été nommé directeur administratif.

Suite au renouvellement du site internet, un système de messagerie interne a été créé. Toute l'informatique a été revue afin de pouvoir dès le 1^{er} septembre regrouper la gestion administrative des 5 écoles.

À l'automne, notre président Valéry John Racine a souhaité remettre son mandat pour recentrer son énergie sur ses projets personnels. Le comité ainsi que toute l'école lui sont extrêmement reconnaissants pour toutes ces années passées à défendre avec enthousiasme, générosité et énergie, les valeurs de notre institution, de la musique et de son accessibilité. En tant que directeur, je lui suis profondément reconnaissant pour la fructueuse collaboration et la confiance qu'il m'a donnée depuis le premier jour de ma nomination.

La paroisse de St Étienne a entamé des travaux de rénovation qui dureront six mois. Il aura fallu plus de 4 mois pour trouver des locaux de remplacement. Depuis de nombreuses années déjà, la problématique des locaux altère considérablement le travail de l'ESM. Espérons que la Ville soutiendra le nouveau pôle d'enseignement en lui donnant des espaces appropriés pour réaliser la mission qui lui est confiée.

L'année 2015-16 a été rythmée par : plus de 50 auditions, un concert « musique en famille », ainsi que nos traditionnels concerts de Noël et de fin d'année.

Quelques manifestations méritent d'être soulignées, notamment la prestation des classes de trombone de Bernard Trinchan au festival off du Septembre musical de Montreux, la chantée de Noël pour fêter les 35 ans de Sentinelle, la participation des ensembles de l'ESM à Musicos, à la fête de la musique à l'inauguration de la place de la Sallaz. Une nouvelle série de concerts/brunchs, *Dimanche en musique*, en partenariat avec la maison de quartier de la Pontaise, nous a permis d'entendre le Duo A. Dominguez-guitare et L. Michèle-récitante, — le Trio A. Cirafici-violon, J. Pelhena Chollet-violoncelle et M. Dipold-piano, — le Trio H. Egidí-alto, B. Jaermann-flûte traversière et J. Sicre-harpe, — le Quatuor, A. Carte-piano, F. Grin-violoncelle, J.B. Poyard-violon et H.C. Sarnau-alto, — le Duo A. Pivot-violoncelle et Flore Merlin-piano, — le pianiste Gilles Grismaître dans des œuvres de N. von Ritter et d'E. Kikoutchi.

A. Cserveny et O. Faller nous ont fait cadeau d'un concert au bénéfice du Fonds Graz en présence de la famille Graz. Rappelons que ce fonds a été créé pour les 80 ans du fondateur de l'école. Grâce au soutien de vous tous, il permet d'assurer par des bourses l'accessibilité à la musique pour des personnes défavorisées. Les portes ouvertes de cette année ont permis aux enfants de découvrir les instruments à travers un voyage musical conté par Sophie Zimmermann, accompagnée de son ami Igor.

Créés en 2008, les orchestres en classe connaissent un nouveau développement avec la création de 3 nouvelles classes, deux pour le collège de Boissonnet et une pour l'établissement de Pierrefleur. Ce projet est réalisable grâce au soutien de la Loterie Romande, la Fondation Sandoz et la Suisa, qui financent l'achat des instruments et prennent en charge une partie des frais. Le point fort de la saison de la FRIM (Fédération Romande d'Improvisation Musicale, regroupant l'EJMA le COV le CPMPT le CPR, l'ETM et l'ESM) fut la semaine de résidence du compositeur Helmut Lachenmann à l'occasion de son 80^e anniversaire.

www.federation-frim.org

Quelques nouveautés ont ponctué cette année scolaire, notamment le cours « *Musicien en herbe* » permettant aux enfants de choisir un instrument après avoir pu les découvrir durant l'année.

Afin de garantir aux adultes l'accès à la musique, des cours semi-collectifs ont été proposés. Ils permettent d'alterner des cours individuels avec des cours de musique de chambre. Dès septembre 2016, un carnet de 6 cours par semestre viendra compléter cette offre.

Le concept de notre traditionnel camp de musique de chambre à la Fondation Hindemith à Blonay a été complètement revu. Afin de préparer ce weekend qui se déroule dorénavant au printemps, les élèves bénéficient de 5 cours de musique de chambre donnés tout au long du semestre. Le camp se termine par un concert public. Cette nouvelle formule a connu un franc succès.

À venir :

L'AVCEM fêtera durant tout le mois de novembre ses 30 ans. Dans le cadre de ce jubilé, chaque école membre proposera des concerts pour fêter avec faste ce jubilé :

Concerts à la grande salle du collège de Grand-Vennes à 19h30 :

- 12 novembre : Fables, Contes et Histoires d'animaux donnés par les chœurs de l'ESM
- 30 novembre : L'HISTOIRE DE BABAR, le petit éléphant, texte de Jean de Brunhoff, musique de Francis Poulenc, arrangé pour l'occasion par N. Von Ritter et mise en scène par Sophie Racine, sera interprétée par les orchestres et ensembles de l'ESM.

L'Avenir de notre école s'annonce riche de nouveautés, de challenges et de changements. Le regroupement des 5 écoles de musique en un pôle d'enseignement est pour nous tous, élèves, parents, professeurs et direction, l'occasion unique d'imaginer l'école de musique du futur comme de redéfinir les chemins d'apprentissage que nous voulons offrir aux élèves de demain. Ce travail ambitieux ne saurait se faire sans l'implication de chaque acteur et nous ne manquerons pas de vous solliciter.

Je ne saurais vous quitter sans dire un grand MERCI à tous les protagonistes qui font la richesse de la vie de notre école : élèves, professeurs, comité et administration.

Théo Gafner

Départs

Professeur de formation Kodaly, Mme Fruzsina Szuromi a désiré regrouper ses activités à Genève où elle a déménagé. Nous la remercions de son engagement auprès des enfants et lui souhaitons plein succès.

Après de nombreuses années à enseigner dans notre maison, plusieurs professeurs ont fait valoir leur droit à la retraite. Nous les remercions pour leur apport à la vie de l'école et les générations d'élèves qu'ils ont formés.

- Après un brillant concours d'entrée, Mme Katharina Furler a été nommée en 1987 comme professeur de piano. Ses qualités et son jeu pianistique font d'elle une accompagnatrice très appréciée.
- Nommée en 1978, Mme Anne Claude Savary a enseigné tant la formation musicale que dirigé le petit chœur de l'ESM. Par la qualité de ses cours, son enthousiasme et son énergie, elle a su éveiller plus d'un enfant aux joies de la musique.
- Brillant ténor, M. Bruno Corti a été engagé en 1987. Ses compétences vocales, son charisme, ses qualités humaines de pédagogue lui valent d'être un professeur très apprécié, notamment par le milieu choral.

Arrivées

De nouveaux professeurs ont rejoint la famille de l'ESM. Nous sommes heureux de les accueillir et leur souhaitons plein succès :

- Mme Élise Bailly-Basin, professeur de violoncelle dans les classes de cordes ensembles
- Mme Anne-Thérèse Bieri, professeur de violon dans les classes d'orchestre en classe et cordes ensembles
- Mme Florence de Saussure, professeur de violon et alto dans les classes de cordes ensembles

Billet du Président

L'école de musique de Lausanne vient de traverser une année de changements. Le premier changement a été le départ de son président, Valéry-John Racine. Après deux décennies de très bons et loyaux services, M. Racine a décidé de remettre la présidence de « son » école sociale. Je dis « son » école, car Valéry-John a toujours été très attaché à l'ESM.

C'est en 1998 que le comité l'a désigné pour reprendre la présidence et succéder ainsi à son beau-père. Une affaire de famille donc ! Valéry-John Racine s'est énormément impliqué pour l'école en soutenant activement le directeur de l'époque, Olivier Fallier. Cet enfant de la Vallée de Joux a beaucoup donné pour l'institution. Il a notamment participé à l'élaboration du concept de commission pédagogique, toujours en activité aujourd'hui. Président attentif au bien-être des élèves et des professeurs, il a aussi été un défenseur attentif du « s » que l'on trouve dans l'acronyme de l'école. En effet, sa dimension sociale et sa capacité à accueillir tous les élèves, toutes les familles, quelle que soit leur situation financière, étaient au cœur des préoccupations de Valéry-John Racine.

C'est donc avec une émotion certaine que le comité a accueilli l'annonce du départ de ce dernier. Qu'il soit remercié pour tout le travail accompli lors de ces nombreuses années. Il peut être fier de son école sociale, une école qui accueille actuellement plus de 1000 élèves et 50 enseignant-e-s et qui, par sa richesse de profils tant au niveau des élèves que des professeur-e-s, rayonne au niveau régional.

En septembre 2015, c'est l'auteur de ses lignes qui a eu l'honneur de lui succéder. Mon élection à la présidence a amorcé une nouvelle étape pour l'ESM, avec la mise en place d'un projet de regroupement de 5 écoles de musique.

Ce second changement va transformer durablement et positivement l'ESM. En effet, suite à la mise en vigueur de la LEM (Loi sur les Ecoles de Musique), le canton et la ville de Lausanne ont demandé à 5 écoles de musique de Lausanne de se regrouper, avec comme objectif de fournir aux Lausannois et Lausannoises une offre d'une grande qualité pédagogique, mais avec un écolage harmonisé sur l'ensemble de la commune.

Un des buts de la LEM est de relever le niveau des salaires des professeur-e-s. En effet, de très grandes disparités financières

existent dans le canton et certains salaires sont actuellement clairement insuffisants, au vu des qualifications des enseignant-e-s.

Musica Viva, l'Institut de Ribaucourt, l'École de Musique de la Ville, l'École de musique Harmonie et l'ESM se sont donc mises d'accord pour unir leur destin, afin de rendre ces 5 écoles encore plus fortes.

En tant que musicien, enseignant de musique au gymnase et membre du Conseil communal à Lausanne, j'ai l'espoir que mes différentes casquettes me permettront de mener à bien le regroupement de ces différentes écoles et conduiront l'ESM vers une nouvelle entité qui soit au plus proche de ses valeurs actuelles : accessible au plus grand nombre, respectueuse du rythme de l'élève, bien implantée dans les quartiers et toujours constituée d'un corps enseignant engagé et de très grande qualité.

Je terminerai ces quelques lignes par un très grand remerciement à la direction, Théo Gafner et Vincent Canu, qui avec l'aide précieuse du secrétariat, abat depuis quelques mois un travail énorme, résout au quotidien des problèmes pas toujours évidents et résiste à la pression qui, il faut le dire, est relativement importante, vu les enjeux du regroupement.

Denis Corboz

Fonds G.-G. Graz

En raison de la situation des marchés financiers et de leur rendement quasi nul, il n'a pas été possible d'octroyer d'aide en 2015.

Du nom d'un des fondateurs de l'ESM, ce fonds soutient ponctuellement des élèves connaissant des difficultés économiques, afin de leur permettre de poursuivre leur formation musicale.

Alimenté par des dons, il est constitué d'un montant bloqué dont les intérêts sont utilisés sous forme de bourses. Le comité est à la recherche d'autres ressources financières afin de poursuivre la mission de ces fondateurs.

Pour soutenir notre cause, les dons sont toujours les bienvenus. C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de joindre à ce rapport d'activité un bulletin de versement.

Nous remercions d'avance tous les donateurs pour leur générosité.

Comité

| | |
|-----------------------|--|
| M. Daniel Brélaz | Syndic, Administration Générale et Culture |
| Mme Maya Breitenstein | Adjointe Service de la Culture |
| M. Denis Corboz | Président |
| Mme Floriane Niklès | Membre |
| M. Bernard Stumpe | Membre |
| M. Henri Laufer | Trésorier |
| M. Romain Miceli | Membre |
| M. Claude Marguerat | Délégué APESM |
| M. Martin Jenni | Délégué APESM |
| M. Théo Gafner | Directeur |
| M. Vincent Canu | Directeur administratif |
| Mme Myriam Couturier | Secrétaire – comptable |

Le comité s'est réuni par 5 fois durant cette année scolaire pour relever les défis qui l'attendaient. Outre les activités courantes de l'école, dont la fixation du cadre budgétaire pour 2016, l'analyse puis l'approbation des comptes 2015, le comité a analysé le cadre fixé par la LEM en matière d'écologies. Suivant cette analyse, une indexation des tarifs a été faite afin de garantir les objectifs financiers imposés d'ici 2018 (40 % d'écologies/60 % de subventions).

Après presque 20 ans d'activité au sein du comité, M. Valéry John Racine a décidé de remettre son mandat afin de se recentrer sur ses projets personnels. Le comité lui est profondément reconnaissant pour son engagement, ses compétences, l'énergie et l'enthousiasme qu'il a apportés à l'ESM durant toutes ces années.

M. Denis Corboz a été élu à l'unanimité par le comité après avoir exposé les axes principaux qu'il s'engage à défendre en tant que président :

- La reprise des négociations avec les 5 EM, pour un regroupement
- Une solution plus pérenne pour les locaux
- L'apport d'un point de vue externe par la venue de nouvelles personnes au comité

Le manque de locaux est un élément récurrent, qui préoccupe le comité, et ceci à divers titres.

Les locaux du collège de la Madeleine doivent en raison de leur vétusté être rénovés.

Une partie des locaux sera rénovée cet été. L'aile de droite (le secrétariat et la salle 4) restera à disposition de l'ESM jusqu'en 2018. De nouveaux locaux à l'Av. de Morges 60^e ont été mis à disposition de l'ESM par la Ville. Ils ont été aménagés acoustiquement et permettront avec les salles au 1^{er} étage de l'EMVL de développer un véritable centre d'enseignement pour l'Ouest lausannois.

En réponse au préavis culturel (2015-2019), les 5 écoles se sont régulièrement rencontrées pour élaborer le projet de regroupement. Suite à la démission pour le 1^{er} août 2016 de M. Bertrand Curchod, directeur de l'EMVL et de l'IDR, les 5 institutions ont décidé de mettre en place une direction par intérim jusqu'à la création du nouveau pôle musicale.

Elles ont fait part à la Ville de leur intention de regroupement et ont créé un comité de pilotage pour le mettre en place. Formé des 5 présidents, de la Ville et de M. Samuel Bendahan, le CoPil a œuvré intensément. La phase d'avant-projet devrait aboutir à des propositions concrètes pour cet automne. L'ESM assurera la direction et l'administration des 5 écoles jusqu'à la création de la nouvelle institution.

Pour répondre à ces nouvelles charges administratives, le système informatique de l'ESM a été entièrement revu et renforcé. Un nouveau serveur permettra de gérer avec le système de gestion Scolaris les 5 institutions.

En raison d'une hausse sensible des écologies, le comité reste préoccupé à garantir l'accessibilité à la musique pour les élèves démunis. Aussi, il cherche l'apport de nouvelles ressources financières pour renforcer la mission du fonds Graz.

Parole aux professeurs

« Comment faire pour que les élèves de l'ESM puissent se rencontrer et partager ensemble de beaux moments musicaux, alors que l'école est dispersée en vingt lieux d'enseignement à travers la ville ? » J'ai régulièrement entendu cette interrogation de la part de mes collègues depuis mon arrivée en 2012, à une époque où je voyais autour de moi se concrétiser un certain nombre de projets de musique collective autour de *Pierre et le loup* ou encore du *Carnaval des Animaux*. Tiens, et pourquoi pas Babar ? Babar, ce petit éléphant dont l'histoire a bercé notre enfance, qui a été transcrite en musique par Francis Poulenc pour piano puis orchestrée par Jean Françaix ! Impossible de faire jouer aux élèves la version pour orchestre, la partition étant d'une extrême exigence, tant du point de vue technique que des tempi ou des tonalités. En revanche, avec ses vingt-deux moments musicaux entrecoupés de texte déclamé par un récitant, il y avait tout pour composer un projet unique, qui puisse à la fois faire intervenir les différents ensembles instrumentaux préexistants de l'école, mettre en valeur certains musiciens des plus avancés dans des choses plus solistiques, et réunir tous les participants en de vastes tutti autour des moments-clés de l'histoire. Je me suis donc adressée à Nicolas von Ritter qui a très largement relevé le défi. Non seulement il a su arranger toute l'œuvre pour des effectifs et des niveaux variés en simplifiant beaucoup la partition de départ, mais il s'est aussi servi de ses talents de compositeur pour donner du relief au texte en faisant appel à des effets et des modes de jeux suggérés par la partition. Au final, cinquante-deux élèves ont la chance de participer à un projet ludique, qui leur permet de découvrir un compositeur dont beaucoup ignoraient l'existence et qui ouvre aussi quelques perspectives vers la musique contemporaine avec les différents effets sonores utilisés (harmoniques, glissandi, sul ponticello, pizz. bartok...). Et l'enjeu est de taille, puisqu'il faudra être fin prêt pour présenter *l'Histoire de Babar* lors du dernier concert donné à l'occasion des trente ans de l'AVCEM en novembre prochain ! Bref, la machine se met doucement — mais sûrement — en marche, et avec les répétitions en grand effectif qui se profilent, l'arrivée du récitant à l'automne, et surtout la collaboration avec la metteuse en scène Sophie Pasquet-Racine qui va venir ajouter une grande dimension humaine et théâtrale à tout ça, le résultat promet, à mon avis, d'être spectaculaire et surprenant !

Aude Pivôt

Félicitations pour leur réussite au Certificat AVCEM

Classe de guitare de Martin Jenni :
Céline Dind

Classe de violoncelle de Pascal Michel :
Tahra Scheurer

Classe de piano de Valentin Peiry :
Wolfgang Leresche
Etienne Santi

Classe de clarinette de Jean-Samuel Racine :
Jeanne Guye

L'Ecole Sociale de Musique est reconnue par



L'Ecole Sociale de Musique est membre de

Association Vaudoise des Conservatoires
et Ecoles de Musique
www.avcem.ch

Association Suisse des Ecoles de Musique
www.verband-musikschulen.ch/f/